

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 93-0724/PR/MEC portant réglementation des enquêtes statistiques des services publics auprès de la population pour l'année 1998.

n° 93-0724/PR/MEC

Ministère MINISTÈRE DES FINANCES	Date de publication 15 juillet 1993
Numéro JO n° 13 du 15/07/1993	Date du numéro 15 juillet 1993

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

les programmes d'enquête Statistiques publiques autorisées auprès de la population au cours de l'année 1993 este suivants:
Les contrevenants aux propositions de l'article 1er seront passibles des sanctions prévues à l'article 7 de la loi n° {96AN/81 du 10 août 1981.

N°	TYPE D'ENQUETE	DATE DE DEBUT	TYPE DE RENSEIGNEMENTS DEMANDES
1	Récensement des logements de l'agglomération de djibouti/ ville	mai	Usage de locaux et occupant de logement
2	Enquete sur l'emploi dans l'agglomération de djibouti / ville	juin /juillet 93	Situation individuelle
3	Enquête sur les entreprises	Aout /octobre 93	comptabilité nation
4	Enquête sur le budget des ménages de l'agglomération dz djibouti /ville	fin 1993	Revenu,capacite d'epargne,dépenses liée aux logement
5	Enquête nationale sur l'évalution de programme élargie de vaccination	fin 1993	Etats des vaccination